



DÉBAT
PUBLIC

CAHIER D'ACTEUR

PROJET DE NOUVEAUX RÉACTEURS 17.09.2024
17.01.2025
NUCLEAIRES
À GRAVELINES

N°41 | JANVIER 2025



La CFE-CGC (Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres) est une organisation syndicale française qui représente les cadres, les agents de maîtrise, les techniciens, et les ingénieurs dans les entreprises. Elle porte une attention particulière aux enjeux liés à la montée en compétences des salariés, à l'évolution de leurs carrières, et à la reconnaissance de leur expertise.

Que ce soit à l'échelle Régionale (UR), Départementale (UD) ou au niveau local (Union Locale du bassin d'emploi Dunkerquois), la CFE-CGC regroupe des représentants de plusieurs secteurs industriels et de services, tels que la métallurgie, la chimie, l'énergie, le transport, et le commerce. Ancrée au cœur d'un territoire industriel, la CFE-CGC s'engage activement dans les questions de développement économique et social. Son objectif est d'assurer que les mutations industrielles se fassent dans le respect des intérêts des salariés et des citoyens.

Contact : ul.dunkerque@cfecgc.fr

Site Internet : www.cfecgc.org
www.hautsdefrance.cfecgc.org

Le point de vue de la CFE-CGC

EN BREF

La CFE-CGC soutient le projet de construction des réacteurs EPR2 à Gravelines, car il constitue une opportunité majeure pour l'emploi local et la pérennisation industrielle du territoire. Mais pas que ! Ce projet doit permettre de créer des centaines d'emplois qualifiés, tant dans la phase de construction que dans l'exploitation des réacteurs, tout en favorisant la montée en compétences de salariés grâce à des programmes de formation continue.

Cependant, notre soutien est conditionné à plusieurs exigences. D'abord, la CFE-CGC insiste sur la priorité donnée aux entreprises locales pour les contrats de sous-traitance et demande un plan de soutien pour les PME régionales. En outre, nous exigeons des conditions de travail exemplaires, garantissant la sécurité des salariés et le respect des normes sociales. Enfin, la gestion rigoureuse des impacts environnementaux, notamment la gestion des déchets nucléaires, est une priorité absolue.

La CFE-CGC demande également un dialogue social renforcé, impliquant toutes les parties prenantes, pour assurer que ce projet bénéficie pleinement au territoire, tant sur le plan économique que social et environnemental. Le projet EPR2 peut être un moteur de développement durable s'il est réalisé de manière responsable et inclusive.



Débat public Projet de nouveaux réacteurs nucléaires à Gravelines
244 Boulevard Saint-Germain – 75007 Paris
epr.gravelines@debat-cndp.fr
www.debatpublic.fr/projet-nouveaux-reacteurs-nucleaires-gravelines



Enjeux climatiques et décarbonation

Le projet EPR2 est compatible avec les enjeux climatiques car il produit de l'électricité bas-carbone, contribuant ainsi à la réduction des émissions de CO₂. L'EPR2 complète les énergies renouvelables en offrant une production continue, renforçant ainsi la transition énergétique. De plus, il permet de soutenir les objectifs de neutralité carbone d'ici 2050 tout en garantissant une indépendance énergétique face aux fluctuations des marchés de combustibles fossiles.

Compétitivité industrielle et coûts de l'énergie

La CFE-CGC défend une politique énergétique qui allie compétitivité industrielle et maîtrise des coûts de l'énergie, considérée comme un facteur crucial pour la réindustrialisation de la France. La CFE-CGC souligne l'importance de l'énergie nucléaire, notamment à travers des projets comme les réacteurs EPR2, pour garantir une énergie abondante, stable et décarbonée, essentielle à la compétitivité des entreprises.

L'énergie nucléaire permet de produire de l'électricité à faible coût sur le long terme, ce qui est nécessaire pour maintenir la compétitivité des industries à forte consommation énergétique, comme nous en comptons dans les Hauts-de-France (ArcelorMittal, Aluminium Dunkerque, Verkor, Enchem, ProLogium Technology, XTC Orano, ...). Cela inclut des secteurs stratégiques comme la métallurgie, la chimie, ou l'automobile, pour lesquels la stabilité et la prévisibilité des coûts énergétiques sont primordiales. La CFE-CGC met en avant la nécessité de soutenir ces industries par un cadre politique cohérent, où l'État doit jouer un rôle de stratège en coordonnant les initiatives industrielles et énergétiques.

La modernisation du parc nucléaire, à travers des technologies comme l'EPR2, est perçue comme une solution pour renforcer la souveraineté énergétique de la France tout en favorisant un coût de production bas. Cette maîtrise des coûts, combinée à une réduction des émissions de CO₂, répond à la fois aux objectifs climatiques et à l'impératif de compétitivité économique.

Souveraineté énergétique

La CFE-CGC soutient fermement la souveraineté énergétique nationale, estimant que l'indépendance énergétique est essentielle pour la sécurité économique et industrielle de la France. Pour la CFE-CGC, il est crucial que la France conserve un contrôle total sur sa production énergétique afin de garantir sa compétitivité industrielle et de répondre aux défis climatiques tout en protégeant les emplois locaux.

Impact économique local et régional

La construction et l'exploitation de nouveaux réacteurs généreront une activité économique importante sur plusieurs décennies. Durant la phase de construction, qui s'étend sur environ 10 ans, des centaines d'emplois seront créés directement sur le chantier et indirectement dans les secteurs connexes, tels que les services, la logistique et l'hébergement. Le chantier pourrait mobiliser jusqu'à 8 000 personnes lors des pics d'activité, ce qui dynamisera l'emploi local.

La CFE-CGC propose plusieurs préconisations pour maximiser l'impact économique local et régional, en s'assurant que les retombées bénéficient durablement aux territoires :

Renforcement de la formation et des compétences locales : la CFE-CGC insiste sur la nécessité de développer des filières de formation adaptées, en partenariat avec les entreprises locales et les établissements d'enseignement. Cela inclut l'apprentissage, la reconversion professionnelle et la formation continue pour préparer la main-d'œuvre locale aux métiers qualifiés du nucléaire et des industries associées. Un engagement fort d'EDF doit être porté sur l'accompagnement dans la labélisation des ETI PME de la côte d'opale et de la région.

Priorité à l'emploi local : la CFE-CGC recommande que les recrutements privilégient les travailleurs locaux, en particulier dans les secteurs industriels et techniques. Il s'agit de créer des emplois durables, tant pendant la phase de construction que d'exploitation, et d'éviter le recours excessif à des travailleurs de passage.

Soutien aux entreprises régionales : La CFE-CGC préconise de favoriser les sous-traitants et fournisseurs locaux dans l'attribution des contrats liés à la construction et à l'exploitation du site. Cette démarche permet de renforcer le tissu industriel régional, créant un cercle vertueux pour l'économie locale. En cela, la CFE-CGC se félicite des initiatives partagées entre l'Etat, la CUD et la CCI pour permettre aux PME & ETI d'accéder aux opportunités des lotissements de marchés.

Développement des infrastructures publiques : Les collectivités locales doivent bénéficier des retombées fiscales pour améliorer les infrastructures (transport, logement, services publics), répondant ainsi aux besoins des nouveaux salariés et de la population locale.

Plan d'action territorial : Le syndicat propose la mise en place d'un plan d'action conjoint entre les autorités locales, les entreprises et les syndicats pour anticiper et coordonner les investissements publics et privés nécessaires à l'accueil de ce grand chantier.

Ces préconisations visent à garantir que l'impact économique soit positif, durable et bénéficie pleinement aux territoires concernés par l'EPR2.

Acceptabilité sociale et concertation avec les parties prenantes

La CFE-CGC propose plusieurs préconisations pour favoriser l'acceptabilité sociale du projet EPR2 et assurer une concertation efficace avec les parties prenantes. Ces préconisations sont alignées avec missions actuelles de la Commission Locale d'Information (CLI) de la centrale nucléaire de Gravelines qui devra jouer un rôle prédominant dans la mise en œuvre du projet et son exploitation.

Transparence et pédagogie : La CFE-CGC insiste sur la nécessité d'une information transparente et régulière. EDF doit fournir des données claires sur les impacts du projet, qu'il s'agisse des retombées économiques, environnementales ou des aspects de sûreté. Cela permettrait de renforcer la confiance des citoyens et de démystifier certains aspects techniques du nucléaire.

Renforcement du dialogue social : La CFE-CGC recommande d'impliquer dès le début du projet toutes les parties prenantes : salariés, syndicats, collectivités locales, entreprises, associations et citoyens. Des espaces de dialogue doivent être créés pour que chaque acteur puisse exprimer ses préoccupations et proposer des ajustements durant le chantier. La prise en compte des avis locaux est cruciale pour créer un climat de confiance.

Impacts environnementaux (biodiversité, eau, émissions)

La CFE-CGC propose plusieurs préconisations pour minimiser les impacts environnementaux du projet. Elle recommande d'intégrer des mesures strictes pour protéger la biodiversité locale, notamment en préservant les écosystèmes naturels autour du site et préconise la création de partenariats avec des experts environnementaux pour assurer une surveillance continue et transparente des impacts écologiques.

Sûreté nucléaire

La CFE-CGC adopte une position ferme et exigeante en matière de sécurité et de sûreté nucléaire, considérées comme des priorités absolues. Le syndicat insiste sur la nécessité de maintenir des standards élevés de sûreté tout au long du cycle de vie des installations nucléaires, de la construction à l'exploitation, et jusqu'au démantèlement des actuelles et futures installations.

La CFE-CGC demande que des investissements continus soient réalisés pour renforcer les technologies de sécurité et que les équipes en charge de l'exploitation bénéficient de formations régulières et spécialisées. La CFE-CGC défend également l'importance de disposer d'un personnel qualifié, en nombre suffisant, pour garantir la maîtrise des risques et une gestion optimale des incidents éventuels.

Enfin, la CFE-CGC préconise une vigilance accrue des autorités de régulation, comme l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire), et soutient la transparence envers les salariés, les parties prenantes locales, la CLI et le grand public sur toutes les questions liées à la sûreté nucléaire.

Raccordement et infrastructures électriques

Le projet EPR2 implique un renforcement des infrastructures électriques et des raccordements pour garantir l'intégration de la nouvelle production d'électricité au réseau national. La CFE-CGC considère que ces infrastructures doivent être modernisées et adaptées pour assurer une distribution efficace et stable de l'électricité produite par les nouveaux réacteurs, et faciliter l'intégration de nouvelles industries dans le bassin d'emploi.

Transition énergétique et complémentarité avec les énergies renouvelables

La CFE-CGC soutient une transition énergétique ambitieuse, **reposant sur un mix diversifié**, où le nucléaire joue un rôle central, en complémentarité avec les énergies renouvelables (EnR). Face à l'urgence climatique et à la nécessité de réduire les émissions de CO₂, la CFE-CGC estime que la France doit miser à la fois sur le nucléaire et sur les énergies renouvelables pour réussir sa transition énergétique tout en garantissant la compétitivité industrielle et la sécurité d'approvisionnement.

L'énergie nucléaire est une composante indispensable car elle permet de produire de l'électricité de manière continue, indépendamment des conditions météorologiques. Cette capacité à fournir une énergie fiable et pilotable fait du nucléaire un complément essentiel aux EnR, telles que l'éolien et le solaire, qui sont, par nature, intermittentes.

En parallèle, la CFE-CGC reconnaît la nécessité de développer fortement les EnR pour diversifier les sources de production et accroître la résilience du système énergétique. Cependant, cette montée en puissance des renouvelables doit être accompagnée de solutions techniques, telles que le stockage de l'énergie ou les interconnexions renforcées avec les pays voisins, pour pallier leur intermittence.

En somme, la CFE-CGC défend une vision pragmatique et réaliste de la transition énergétique, fondée sur la complémentarité entre le nucléaire et les EnR.

Sécurité sur les chantiers

Pour garantir la sécurité sur le chantier de l'EPR2, la CFE-CGC propose des recommandations ciblées. D'abord, un renforcement des dispositifs de prévention des risques, avec des analyses régulières de sécurité pour identifier et anticiper les dangers potentiels (accidents, chutes, incidents électriques). Il est essentiel de mettre en place une formation continue pour tous les travailleurs sur les consignes de sécurité, y compris les sous-traitants, afin de garantir une homogénéité des pratiques sur le chantier et se servir du retour d'expérience des chantiers précédents.

La CFE-CGC recommande des audits de sécurité externes réguliers pour s'assurer que les standards nationaux sont respectés. Enfin, il est essentiel de mettre en place un dialogue social actif entre les sous-traitants de rang 1 et 2, les représentants syndicaux et la direction du chantier, afin de signaler rapidement tout problème et d'adopter des mesures correctives en temps réel.

Cadre de vie et services publics (santé, éducation, logement) pendant le chantier

Services de santé et d'urgence : Compte tenu du nombre important de travailleurs sur le site (jusqu'à 8 000 personnes en période de pointe), il est impératif de renforcer les services de santé, notamment en augmentant les capacités locales en médecine du travail et en soins d'urgence pour faire face aux besoins supplémentaires générés par le chantier.

Mobilité et accès aux sites : le chantier de l'EPR2 à Gravelines devrait inclure des infrastructures de transport adéquates pour faciliter l'accès des travailleurs et des matériaux. La mise en place de solutions de transport collectif et fréquents est essentielle pour éviter la saturation du réseau routier local déjà bien contraint, et garantir la sécurité des déplacements. Cela comprend l'incitation à utiliser des alternatives à la voiture individuelle.

Enjeux de logement : des solutions adaptées doivent être mises en place pour accueillir les travailleurs du chantier, en prenant en compte la demande accrue en logement, en particulier pour ceux venant de régions éloignées. La planification de logements temporaires, ainsi que des infrastructures de services publics comme le commerce ou la santé, sont nécessaires pour éviter une pression trop forte sur les infrastructures locales. La CFE-CGC demande une implication tangible du maître d'ouvrage dans ce domaine.

CONCLUSION

En conclusion, pour la CFE-CGC, le développement d'une énergie nucléaire compétitive est un levier indispensable pour soutenir la réindustrialisation, garantir des emplois qualifiés et stabiliser les coûts énergétiques dans un contexte de transition écologique.

La CFE-CGC demande au maître d'ouvrage de s'assurer que le projet EPR2 de Gravelines soit non seulement un succès industriel, mais aussi un modèle en termes de sécurité, d'éthique, de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et de transparence, intégrant les intérêts des salariés du chantier, des sous-traitants de rang 1 et 2, des riverains au sens large, et de l'environnement.

Ces aspects sont en cohérence avec les valeurs prônées par la CFE-CGC.

